

L'ASSOCIATION QUATRE VAULX

LES MOUETTES

Qui sommes-nous ?

L'Association Quatre Vaulx les Mouettes est à but non lucratif. L'Association exerce ses activités au bénéfice d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de vulnérabilité.

Elle gère des établissements, des services et des dispositifs répartis principalement sur plusieurs communes de l'est du département des Côtes d'Armor.

Les chiffres clés :

- 300 salariés
- 450 personnes accompagnées
- 11 établissements
- 55 années d'existence

Site internet : www.4vaulx-mouettes.com

Siège de l'Association à Saint-Cast-le-Guildo.

NOS VALEURS

RECONNAISSANCE
Ouverture
Engagement

POUR NOUS CONTACTER



CHAS PLANCOET

23 RUE MARIE PAULE SALONNE
22130 PLANCOËT

02 96 89 40 20

Mail : chas@4vaulx-mouettes.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi
(fermé le mercredi après-midi)

De 9h00 à 12h30
14h00 à 17h00



Vous êtes reconnu(e) en situation de handicap ?

Choisir un logement à soi, avec un projet de vivre ensemble : c'est possible !



**L'HABITAT INCLUSIF
RÉSIDENCE D'AVEL
22550 MATIGNON**

**PAR L'ASSOCIATION
QUATRE VAULX LES MOUETTES**



LE PROJET

L'ouverture du « **complexe résidentiel** » se compose de :

- 12 logements inclusifs pour personnes en situation de handicap.
- 12 logements pour personnes âgées peu dépendantes.
- Un foyer de vie pour personnes en situation de handicap de 23 places en hébergement, 1 place en accueil temporaire et 4 places en accueil de jour (notification MDPH).

Les logements se situent à la Cité du Prébieu, au cœur de Matignon, à proximité des commerces.



PRÉSENTATION DE L'HABITAT

**12 T2 de 44m²,
comportant :**

- Un espace de vie avec kitchenette (branchement machine à laver)
- Une salle de bain
- Une terrasse avec petit jardin
- Adapté PMR (Personne à Mobilité Réduite)
- Une chambre séparée

Le loyer :

● **500€**

+ 150€

= 650€

- 283 €

**Reste à charge
367 €**

Loyer

Frais de provision pour charges de gestion et d'entretien.

Charges locatives

Estimation APL selon ressources en 2024 pour une personne seule. Montant à réévaluer en fonction des critères d'évaluation de la CAF/MSA.

Deux espaces collectifs seront à disposition pour participer à des temps de partage et pour recevoir vos proches.

Un(e) animateur(rice) de vie partagée sera présent(e) pour accompagner les habitants dans la conception et l'élaboration de projets communs.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un **droit(s) ouvert(s) à la MDPH** (AAH, PCH, RQTH, CMI, orientation ESMS, etc.) ou d'une **pension d'invalidité** délivrée par la CPAM.
- Avoir **l'autonomie suffisante** ou être en capacité d'activer un plan d'aide avec les services à domicile du territoire.
- Avoir plus de **18 ans**.
- **Les conditions de revenus** selon les critères PLAI (Prêt Locatif d'Intégration) sur les revenus N-2 : Plafond 2026 sur les revenus de 2024 :
 - 18 753 € pour une personne seule
 - 22 551 € pour un couple.
- Avoir envie d'être acteur de moments de vie partagés : une « **charte de bien vivre ensemble** » sera coconstruite à l'ouverture par les habitants.

Un **contrat de sous-location** devra être signé à l'entrée dans le logement.

Pour s'inscrire il est nécessaire de compléter un dossier. Vous pouvez faire la demande par mail : chas@4vaulx-mouettes.com .

Vous avez également la possibilité de prendre le dossier d'inscription à Planoët :
23 Rue Marie Paule Salonne – 22130 Planoët.

Ouverture prévisionnelle septembre 2026.